

Au travail ! Non, attendez, peut-être pas ...

Dave Bylsma

Chef adjoint, PHC Canada

Quel dilemme pour un employeur ! Imaginez un employé tellement incompté que qu'il vaudrait mieux pour votre entreprise qu'il en fasse moins. Imaginez que cet employé sabote le travail de ses collègues, les empêche de travailler et aille même jusqu'à défaire le travail déjà accompli. Comble de l'ironie – dans ce scénario hypothétique, qui devient rapidement le pire cauchemar d'un employeur – vous ne pouvez pas le licencier ! Telle est la réalité à laquelle est confronté chaque Canadien – l'employé ? Notre gouvernement libéral actuel !

Selon un article récent du « National Post »¹ (Hopper, 24 décembre 2025), notre gouvernement n'a siégé que 72 jours en 2025. Un record en 88 ans pour le plus petit nombre de jours de travail à la Chambre des communes ! Vous avez bien entendu, seulement 72 jours en 2025.

La moyenne pour un gouvernement en fonction est d'environ 150 jours, donc 72 jours représentent moins de la moitié de la moyenne. En 1964, la Chambre des communes a siégé 214 jours, un record historique, soit environ trois fois plus qu'en 2025. Entre la prorogation de la Chambre par Justin Trudeau en début d'année, les élections générales du printemps dernier et les tergiversations subséquentes de divers membres de l'entourage du Premier Ministre Mark Carney, nos députés ont bénéficié d'un horaire de travail plutôt tranquille. Mais, bien sûr, ils ont perçu leur salaire complet ! Il n'y a eu aucune crise nationale majeure ni circonstance atténuante en 2025 ; même au plus fort des confinements liés à la COVID-19, nos « chefs » ont siégé 95 jours sur 10.

Vous vous demandez ce que nos élus ont accompli pour nous durant ces 72 jours de labeur acharné ? Seulement sept projets de loi ! C'est tout. L'un d'eux était le budget. Au lieu d'être déposé et adopté dans les délais habituels de février-mars, il a fallu attendre novembre, l'avant-dernier mois de l'année, pour que la priorité numéro un soit enfin présentée. Ce budget est un désastre, un colosse de 586 milliards de dollars, dont 72 milliards représentent un déficit budgétaire. Un budget aussi déséquilibré ne devrait pas prendre de temps ; c'est un budget équilibré qui demande davantage de temps et d'efforts pour être peaufiné.

Un autre projet de loi a accordé des pouvoirs extraordinaires au Premier Ministre, Mark Carney, lui permettant d'exempter les projets d'exploitation des ressources naturelles des évaluations environnementales. Le reste était divers et sans importance.

Un résultat annuel typique serait de déposer et d'adopter une quarantaine de projets de loi. Ce que nos députés ont accompli en 2025 est une performance pitoyable compte tenu du salaire annuel moyen de 209 000 \$ que chacun de nos 343 députés perçoit (plus les avantages sociaux).

Mais attendez ! Considérons les dégâts qu'ils auraient pu causer s'ils avaient travaillé avec plus de diligence. Prenons l'exemple des projets de loi libéraux C-2, C-8 et C-9, déjà en attente pour 2026. Ensemble, ils constituent une atteinte dévastatrice aux libertés individuelles et à la souveraineté des

citoyens. Quand on considère les conséquences de l'adoption de ces projets de loi sur le tissu social de notre nation et l'avenir de nos enfants, on pourrait presque supplier nos dirigeants de prendre des vacances pour le reste de l'année. Tel est le triste état dans lequel nous nous trouvons, mes chers concitoyens : exploités s'ils ne travaillent pas, asservis s'ils travaillent. Le tableau est si sombre qu'on pourrait être tenté de désespérer.

Mais nous ne devons pas céder au désespoir ! Le PHC tire la sonnette d'alarme depuis longtemps contre la litanie de lois progressistes et néfastes qui gangrènent déjà notre pays, sans parler des nouvelles menaces que la gauche à Ottawa brandit chaque jour. Au fil des ans, notre appel aux bénévoles et aux candidats est resté lettre morte. Alors nous y voilà. Sommes-nous prêts, vous et moi, à travailler plus dur et à faire plus d'heures que nos députés grassement payés ? Nous devrions l'être. Ce n'est pas une tâche insurmontable.

Le jour J est arrivé, le joueur de flûte se fait entendre. Allons-nous baisser les bras et abandonner le navire ? Certainement pas ! Le PHC a constaté le déclin, mais nous avons aussi tracé un chemin étroit et escarpé vers la liberté, la prospérité et la foi.

Le PHC n'est pas resté les bras croisés, mais s'est inspiré de la sagesse des Écritures et a constitué une équipe pour incarner la prudence qu'elles prescrivent. Tant que nous serons prêts à nous impliquer et à saisir les opportunités que nous offrent encore les lois de ce pays, nous pourrons non seulement dénoncer l'incompétence, la paresse et la corruption où que nous les trouvions, mais aussi proposer, sur la place publique, de meilleures solutions.

La mise en œuvre de ces solutions exigera un engagement indéfectible, un changement d'opinion publique et des députés prêts à œuvrer pour un changement fondé sur les principes et les valeurs divines qui ont jadis fait du Canada un modèle de démocratie et de prospérité. Nous devons revenir à ces principes tant qu'il est encore temps.

Venez, joignez-vous à nous pour défendre la vérité, la justice et la liberté. Si ce n'est vous, qui ? Si ce n'est maintenant, quand ? Votre nation a besoin de vous aujourd'hui, et c'est un appel à défendre nos traditions démocratiques, nos libertés fondamentales et une justice équitable. Nous n'accepterons rien de moins !

Rejoignez le CHP² participez à la solution, participez au changement.

Notes de bas de page

¹nationalpost.com/opinion/house-of-commons-just-ended-one-of-its-least-productive-years

²www.chp.ca/fr/